



SIVU des CHENAIES & PEUPLERAIES de l'Adour.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du 06 Avril 2023 - N° 2023-04-007-DEL

Membres en Exercice	46	Procuration de vote	0
Membres Présents	26	Date de convocation	21.03.2023
Membres Excusés	08	Date d'affichage	12.04.2023
Membres Absents	12	Dépôt en Préfecture	12.04.2023

L'an deux mille vingt-trois et le six avril à dix-neuf heures, les membres du Comité Syndical, légalement convoqués se sont réunis au siège du Syndicat, sous la présidence de Mr Michel ROUSSEL, Président.

Etaient Présents : Mesdames & Messieurs : BROCA Laurent (Bastennes), GONI Céline (Bélus), SEIZE Anne-Marie (Candresse), DUTREUILH Damien (Donzacq), DUPREUILH Patrick (Gamarde), LARTIGAU Marie-Josée (Goos), DUCASSE Pascal (Gousse), LANOT Hervé (Heugas), BARROUILHET Monique (Lahosse), ROUSSEL Michel (Laurède), TASTET Thierry (Lourquen), CRABOS Michel (Mouscardès), DEYRIS Anne-Marie (Narrosse), BOISSEL Gérard (Nerbis), CANJOUAN Yves (Nousse), MAURY Martine (Onard), DARBAYAN Jean-Marie (Pontonx sur l'Adour), LABAT Alain (Poyanne), LUIS Jean (Préchacq), LESPIAUCQ Patrice (St-Geours-d'Auribat), DUBOS Thierry (Saint-Jean-de-Lier), ETIENNE Bernard (Saint-Vincent de Paul), CHICOYE Jean-Marie (Saugnac & Cambran), TOURNIER Pierre (Téthieu), LABADIE Jérôme (Toulouzette) et HONTANS Pascal (Vicq d'Auribat).

Communes excusées : CASTELNAU CHALOSSE / CAUNEILLE / DAX / HINX / LOUER / MUGRON / SAINT-AUBIN et TERCIS.

Communes non représentées : CASSEN / CLERMONT / MEES / MIMBASTE / OEYRELUY / POMAREZ / POUILLON / RIVIERE-SAAS & GOURBY / ST MARTIN de SEIGNANX / SEYRESSE / SORT en Chalosse et YZOSSE.

Secrétaire de séance : Mr LANOT Hervé.

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023

Votants	26	Contre	0
Pour	26	Abstention	0

Le Comité Syndical,

après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

VOTE les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2023 :



Investissement	Dépenses	1 212 764,08
	Recettes	1 362 764,08
Fonctionnement	Dépenses	133 297,87
	Recettes	133 297,87

Pour rappel - Total Budget :

Investissement	
Dépenses	1 362 764,08 (dont 150 000,00 de RAR)
Recettes	1 362 764,08 (dont 0,00 de RAR)

Fonctionnement	
Dépenses	133 297,87 (dont 0,00 de RAR)
Recettes	133 297,87 (dont 0,00 de RAR)

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ainsi que le cas échéant de sa transmission au représentant de l'Etat, d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Pau par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme à LAUREDE le 11 avril 2023.

Le Président,

Michel ROUSSEL

